

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 6 octobre 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI,
M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER,
M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA,
M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET,
Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES,
M. TAUSENDFREUND, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET,
Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Evelyne PERRIOT avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à Mme Marie-Rose GALMES
M. Mehdi MONNIER avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absentes :

Mme Ghénia BENSAOU
Mme Alixia BEAUTÉ

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2023

Cette délibération a été affichée le : 19 octobre 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2023

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

1- OGEC – Collège Saint-Maimboeuf - Prix concours Tharradin

Les Villes de Ludwigsburg et Montbéliard se sont associées pour mettre en place un concours ayant vocation à éveiller la conscience citoyenne des jeunes âgés de 14 à 27 ans sur les thématiques suivantes :

- La préservation de la paix, les valeurs de la démocratie, l'Europe
- Les solidarités locales, nationales et internationales
- La conscience environnementale

Ce concours est intitulé Lucien Tharradin en mémoire de l'ancien Maire de Montbéliard qui fut à l'initiative du premier rapprochement entre les deux villes.

Pour l'année 2023, le projet retenu par le jury franco-allemand récompense une intervention menée sur la base du volontariat par un groupe de 12 élèves du Collège Saint Maimboeuf. La parfaite adéquation avec le thème de la préservation de la paix, des valeurs de la démocratie et de l'Europe, la réflexion des élèves, la réalisation artistique particulièrement créative et la simultanéité avec l'évènement mémoriel du 60^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée auquel ils ont ensuite participé, ont en effet convaincu le jury de part et d'autre du Rhin.

Le prix du Concours Lucien Tharradin 2023, d'un montant de 5 000 €, financé pour moitié par les deux villes, sera donc remis au Collège Saint Maimboeuf, en décembre prochain, à Montbéliard. Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 500 €. Le montant a été prévu lors du BP 2023 sur les crédits de subventions d'aides aux échanges avec Ludwigsburg en Relations internationales.

Monsieur Philippe TISSOT expose :

2- Association Stolpersteine en France

L'association Stolpersteine en France soutient activement l'action mémorielle en faveur des victimes du nazisme et notamment celles qui ont été déportées. Celle-ci se présente sous la forme d'une œuvre artistique de Gunter Demnig, symbolisée par des petits pavés positionnés dans l'espace urbain duquel elles ont été arrachées.

Prévue sur plusieurs années, l'installation de ces pavés commémorerait les montbéliardais victimes du nazisme.

En amont, des recherches historiques et des interventions pédagogiques sont nécessaires ; elles seront réalisées par un historien de l'association précitée. Le montant de ces recherches s'élève à 1 620 € pour lesquels l'association sollicite une subvention de 1 620 € auprès de la Ville de Montbéliard.

Ce montant sera inscrit en Décision Modificative n°2.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve les montants de subventions à verser aux différents bénéficiaires selon le tableau ci-dessous, sous réserve de la production des justificatifs le cas échéant.

NOM DE L'ASSOCIATION	FINANCEMENT	SUBVENTION PROPOSEE
OGECE – Collège Saint-Maimboeuf	Crédits de réserve - Relations Internationales	2 500.00 €
Association Stolpersteine en France	Crédits de réserve - Relations Internationales	1 620.00 €

Décision du Conseil Municipal

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 19 octobre 2023